



INAUGURATION DE LA GARE MONTPELLIER SAINT-ROCH

Mardi 2 décembre 2014

Après 3 ans de travaux, la gare Montpellier Saint-Roch offre aux voyageurs un nouvel espace d'échanges.

Favoriser le mode ferroviaire en Languedoc-Roussillon, organiser l'intermodalité en connectant harmonieusement tous les modes de déplacement, rendre le bâtiment voyageurs et les services aux usagers plus fonctionnels, s'associer aux projets urbains du quartier Nouveau Saint-Roch, tels étaient les grands objectifs de ce chantier exemplaire.

Aujourd'hui, entrez dans un nouveau monde de mobilités...

LE PROJET EN BREF...

Le projet du Pôle d'Échanges Multimodal Montpellier Saint-Roch répond aux besoins futurs des transports collectifs régionaux et urbains.

Il s'inscrit aussi dans l'ensemble des projets urbains de la requalification du Quartier Nouveau Saint-Roch.

Les installations de la gare Montpellier Saint-Roch n'étaient plus adaptées pour accueillir les voyageurs, de plus en plus nombreux, dans des conditions de confort satisfaisantes, en offrant tous les services d'intermodalité liés aux besoins de mobilité.

Le projet est au cœur de plusieurs enjeux :

- > le développement harmonieux des transports ferroviaires, en forte croissance,
- > l'optimisation des liaisons intermodales pour simplifier la vie des voyageurs,
- > et le renouveau de l'espace urbain, au centre du vaste projet de la ZAC Nouveau Saint-Roch, engagé par la Ville, dont la gare est un maillon essentiel.

Gares & Connexions, 5^{ème} branche SNCF dédiée à la gestion et au développement des 3 000 gares françaises, en partenariat avec les collectivités, a conçu un projet qui constitue un Pôle d'Échanges Multimodal et propose un espace de vie et de services en centre-ville.

Les travaux ont concerné la restructuration du bâtiment voyageurs, des quais et des abords immédiats de la gare, les principaux objectifs étant l'amélioration des services aux voyageurs, la valorisation de l'image du site dans sa globalité et la fluidité des fonctions intermodales.

Depuis le 17 octobre 2014, les montpelliérains et les héraultais, comme tous les voyageurs empruntant les lignes ferroviaires du Languedoc-Roussillon, bénéficient ainsi d'un équipement doté d'une architecture innovante, proposant de nouveaux services et un haut niveau de confort.

Contact Presse :

**Patrice Aiello - 04 99 74 12 91
patrice.aiello@sncf.fr**





UNE DYNAMIQUE PARTENARIALE POUR UNE SYNERGIE DE PROJETS

Le projet de restructuration de la gare Montpellier Saint-Roch a pu être mené à bien grâce à un travail partenarial exemplaire entre les différentes parties prenantes tout au long du chantier, de la phase de préparation à l'inauguration, puis à l'exploitation.

Le projet global est constitué de plusieurs projets, sous maîtrises d'ouvrage différentes.

Le Pôle d'Échanges Multimodal :

- > Restructuration de la gare (maîtrise d'ouvrage SNCF).
- > Aménagement des espaces urbains environnant le pôle d'échanges (maîtrise d'ouvrage Ville de Montpellier).
- > Mise aux normes des quais pour les personnes à mobilité réduite (maîtrise d'ouvrage RFF).

Les projets connexes :

- > ZAC Nouveau Saint-Roch (maîtrise d'ouvrage Ville de Montpellier, confiée à la SERM)
 - 2 nouveaux hôtels face à la gare,
 - 1 parking de 800 places.
- > Création d'une station 'VéloMag' (maîtrise d'ouvrage Communauté d'Agglomération de Montpellier).
- > Mise en place du Car à Haut Niveau de Services qui reliera le cœur de l'Hérault à Montpellier, (maîtrise d'ouvrage Département de l'Hérault)

UNE GOUVERNANCE POUR COORDONNER LES PROJETS

- > Le protocole partenarial de décembre 2009 et la convention de financement signée le 25 novembre 2011 définissent le contenu du Pôle d'Échanges Multimodal, les périmètres de maîtrise d'ouvrage, la répartition des financements et fixent le principe d'une gouvernance partagée.

Cette gouvernance a permis :

- > d'assurer la coordination des maîtrises d'ouvrage de projets fortement imbriqués ;
- > de considérer, pendant les études et les travaux, toutes les contraintes financières, techniques et de planning de chaque projet pour la bonne réalisation de l'ensemble des opérations ;
- > de préparer la gestion partenariale du Pôle d'Échanges Multimodal en exploitation.

OÙ EN SONT LES PROJETS ASSOCIÉS ?

Si la restructuration de la gare est aujourd'hui terminée, les autres projets liés sont en cours d'achèvement :

- > L'aménagement et la requalification de la rue des Deux Ponts, des parvis du Pont de Sète, de la rue Jules Ferry et du pont de Lattes, pilotés par la Ville de Montpellier :

L'aménagement du Nouveau Saint-Roch constitue la plus importante opération d'aménagement lancée

en centre-ville depuis la réalisation d'Antigone. Une grande partie du programme est réalisée, ou en cours de réalisation, en concertation avec les habitants.

- > La mise aux normes d'accessibilité des quais pour les personnes à mobilité réduite, réalisée par RFF :

La mise aux normes de l'accessibilité des quais est réalisée. Il s'agissait de rehausser les quais, afin de réduire la lacune verticale entre le quai et le train, poser des bandes d'éveil à la vigilance et améliorer l'ambiance visuelle générale. Reste à conduire la

rénovation du passage souterrain et des escaliers fixes desservant les quais. Ces travaux seront réalisés en 2015.

- > L'aménagement de la ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch confié à la SERM par la Ville, avec notamment la construction d'un parking public de 800 places :

Le positionnement exceptionnel en cœur de ville est extrêmement attractif et fait de ce site un « pôle d'échanges multimodal » et de rénovation urbaine incontournable. Le parking s'achève, il sera ouvert courant 2015.

UN MONTAGE FINANCIER POUR RÉALISER LES PROJETS

Le montant total des investissements s'établit à 57,2 M€ HT

- > Restructuration de la gare (maîtrise d'ouvrage SNCF) 50,5 M€
- > Aménagement des espaces publics (maîtrise d'ouvrage Ville) 3 M€
- > Mise aux normes des quais (maîtrise d'ouvrage RFF) 3,7 M€

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Restructuration gare et aménagement des espaces publics

- > État 0,95 M€
- > Région Languedoc-Roussillon 17 M€
- > Département de l'Hérault 6 M€
- > Ville de Montpellier 6 M€
- > Montpellier Agglomération 6 M€
- > SNCF 17 M€
- > Autres financements (SLT) 0,5 M€

Mise aux normes des quais pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

- > État 0,875 M€
- > Région Languedoc-Roussillon 0,625 M€
- > RFF 2,205 M€

DES EQUIPES ET DES ENTREPRISES AU COEUR DE L'ABOUTISSEMENT DU PROJET

L'ensemble des partenaires souhaite remercier très chaleureusement tous les acteurs ayant contribué à la réalisation de ce chantier complexe, au défi relevé chaque jour : des travaux de grande ampleur dans une gare en exploitation.

- > les équipes de direction de projet et de maîtrise d'oeuvre SNCF,
- > les bureaux d'études AREP, MAP 3, Desvigne,
- > les entreprises du groupe VINCI Construction France : Sogea Sud, Chantiers Modernes Rhône-Alpes et Dumez, avec Gagne, Cégélec Languedoc, Fauché, Vector Foiltec...
- > les entreprises Vivian, NGE, Maïa, Sonnier, Thyssen, Lito Production...
- > et les agents d'exploitation de la gare : Escale, Circulation, Vente, Sureté, Accompagnement et Conduite des trains, ainsi que tous les « gilets rouges ».



LES DATES CLÉS DU PROJET

Un projet d'une telle envergure se conçoit, se prépare et se réalise dans la durée.

UN PEU D'HISTOIRE...

La gare de Montpellier date de 1840. Elle a subi, depuis, de nombreuses transformations et agrandissements afin d'accompagner le développement du trafic voyageurs.

Dans les années 1970 et 1980, la gare est profondément transformée avec la création d'une plateforme.

En 1980, la gare est reconstruite (hors façade) ; la dalle du R+1 est alors créée puis agrandie au fur et à mesure entre le pont de Sète et le bâtiment historique.

En 2001, elle est remodelée pour accueillir le TGV Méditerranée.

En 2005, la gare de Montpellier est baptisée « Gare Montpellier Saint-Roch ».

En 2006, un incendie ravage une partie des locaux d'exploitation qui sont refaits à neuf à cette occasion.

En octobre 2011, la gare était implantée sur 2 niveaux, elle possédait 2 accès piétons principaux et 1 accès en voiture.



La façade de la gare a fait l'objet d'une inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté en date du 28/12/1984.

VERS UNE GARE RECONFIGURÉE...

C'est au début des années 2000, avec l'arrivée du TGV Méditerranée et le développement des transports collectifs (ligne 1 du tramway), que naît l'idée de réaliser un Pôle d'Échanges Multimodal. Les étapes se sont alors enchaînées, de l'établissement du Schéma directeur général à la signature de la convention de financement, afin de lancer les travaux fin 2011, pour une ouverture en deux temps : en juin 2013, la première tranche (nef côté Pont de Sète) est ouverte au public ; puis en octobre 2014, c'est la totalité du bâtiment voyageurs qui est réalisée.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

2001, mise en service du TGV Méditerranée et développement de la ligne 1 du tramway.

Juillet 2002, signature d'un protocole entre les collectivités pour un Pôle d'Échanges Multimodal.

2003-2008, schéma directeur général du Pôle d'Échanges Multimodal.

2006, mise en service de la ligne 2 du tramway.

2008-2009, approbation des dossiers de création et de réalisation de la ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch.

2009, définition des principes du projet.

Fin 2009, protocole d'accord partenarial pour la réalisation de l'opération.

2010, concertation publique préalable. Études et dépôt du permis de construire.

2011, finalisation de la Convention-cadre de financement. Enquête publique: avis favorable du commissaire enquêteur.

29 août 2011, permis de construire accordé.

Octobre 2011, début des travaux.

Avril 2012, mise en service simultanément des lignes 3 et 4 du tramway.

Juin 2013, ouverture de la première tranche.

Juillet 2014, ouverture partielle de la deuxième tranche.

Octobre 2014, ouverture totale de la deuxième tranche.

TROIS ANS DE TRAVAUX SANS INTERRUPTION DE SERVICE...

Réaliser un tel chantier dans une gare en exploitation fut un défi relevé chaque jour par l'ensemble des partenaires associés. C'est pourquoi les travaux ont été découpés en deux phases, afin de permettre à la gare de continuer à vivre.

PHASAGE DES TRAVAUX



- > Ouverture de puits de lumière sur les quais.
- > Construction de nouveaux espaces.
- > Rénovation de la façade historique.
- > Juin 2013 : ouverture au public d'une première moitié de la nef.

- > Démolition de l'ancien bâtiment voyageurs situé au niveau supérieur.
- > Ouverture des puits de lumière et transport des poutres sciées.
- > À partir de début 2014, travaux du bâtiment : galerie centrale, locaux de service, escaliers mécaniques, ascenseurs, aménagements intérieurs...
- > Juillet 2014 : ouverture partielle de la 2^e moitié de la nef
- > Octobre 2014 : ouverture totale de la nef.
- > Décembre 2014 : liaison par passerelle piétonne entre la gare et le pont de Lattes.

... POUR UNE GARE 2X PLUS !

	AVANT	APRÈS
2 nouveaux points d'accès urbains	3	5
Doublément des surfaces de hall	2150 M ²	4600 M ²
Doublément des points d'accès aux quais et développement de l'accessibilité	4	8 escaliers mécaniques
	4	8 ascenseurs
	11	23 escaliers fixes
1000 m ² de surfaces commerciales supplémentaires	1700 M ²	2700 M ²
Nouveaux concepts d'espaces de service	Espace multiservices : relais-toilettes, consignes, conciergerie, objets trouvés. Intermodalité : accueil, info	
Stationnement voitures	Parking public de 800 places à 50 m de la gare (projet ZAC)	



DES TRAVAUX, POURQUOI ?

La gare Montpellier Saint-Roch n'était plus adaptée aux besoins de mobilité des voyageurs. Sa restructuration répond à trois objectifs majeurs : satisfaire les besoins liés à l'accroissement de la fréquentation ferroviaire, développer l'intermodalité et s'associer aux projets urbains en cours.

1 / FAVORISER LE MODE FERROVIAIRE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

Les projets ferroviaires :

- > Train régional à 1 euro.
- > Cadencement programmé permettant trois TER/h/sens.
- > Création d'origines/terminus en gare de Lunel et de Sète pour développer les trains régionaux périurbains entre ces deux gares.
- > Contournement Nîmes / Montpellier et mise en service de la gare nouvelle Montpellier « Sud de France ».
- > Ligne nouvelle Montpellier / Perpignan.

La fréquentation annuelle d'environ 6,7 millions de voyageurs (2009) est prévue à hauteur de 8,5 millions de voyageurs à l'horizon 2020.

À terme, la part du trafic régional sera prépondérante. Le Pôle d'Échanges Multimodal sera cohérent avec la réalisation de la gare nouvelle de Montpellier.



2/ METTRE EN CONNEXION TOUS LES MODES DE TRANSPORT

Favoriser l'intermodalité

La gare est un maillon essentiel dans la chaîne des transports collectifs de l'agglomération de Montpellier pour une mobilité durable. Elle doit offrir tous les services intermodaux mais en même temps être un espace facilitant la vie quotidienne, avec des services et des commerces de proximité.

La réorganisation de la desserte intermodale de la gare, en cohérence avec le plan de déplacement de l'agglomération de Montpellier, implique aussi que les infrastructures soient adaptées à toute personne, en particulier celle en situation de handicap.

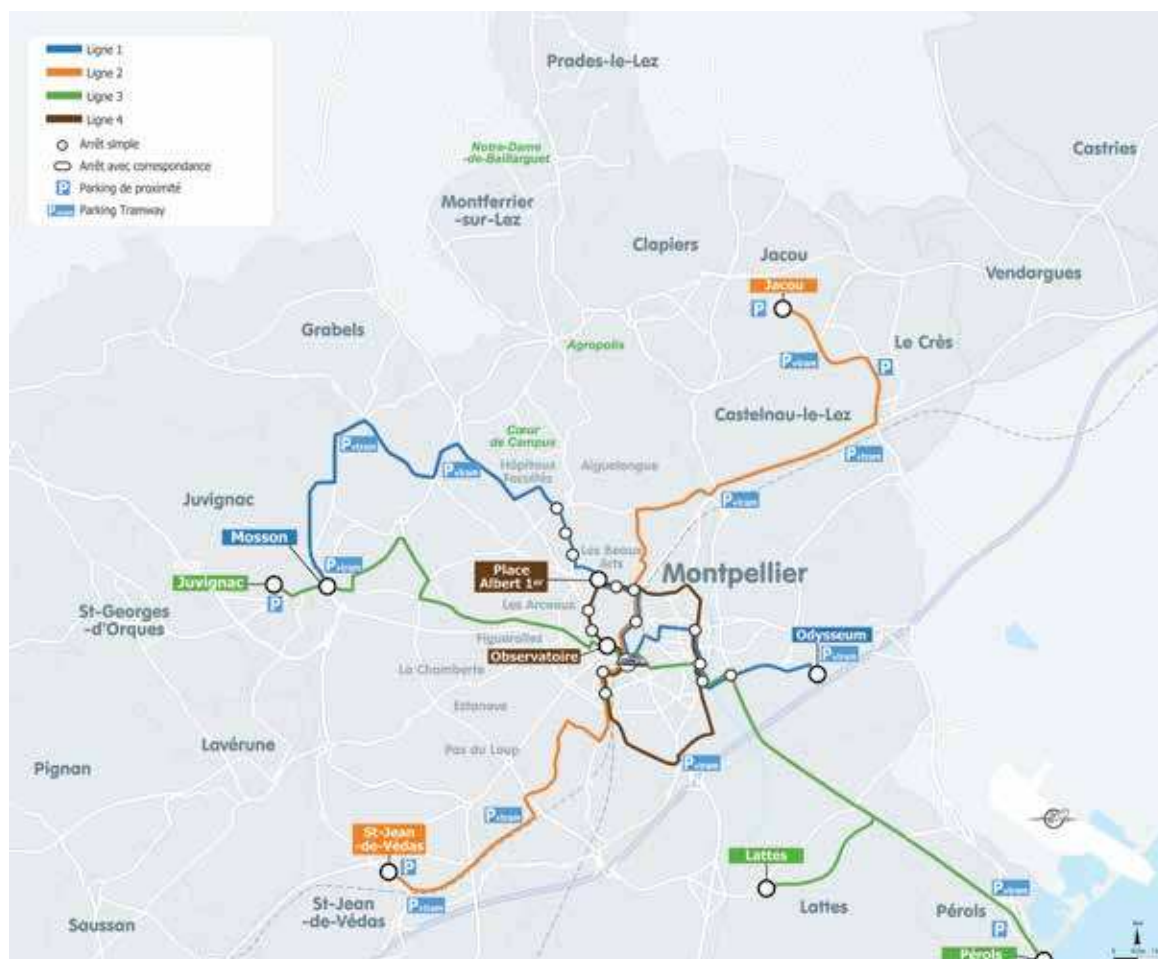
La gare est desservie par le réseau de transports de Montpellier Agglomération en plein développement, positionnant Saint-Roch comme le nœud intermodal de l'agglomération de Montpellier. L'extension

programmée du réseau de transport de Montpellier Agglomération place le Pôle d'Échanges Multimodal Saint-Roch au centre de la desserte en étoile de l'aire urbaine.

- > 4 lignes de tramway.
- > 6 lignes de bus dont 4 terminus gérées par la TAM (Transport de l'agglomération de Montpellier).
- > Une station Vélomagg'.

Depuis le printemps 2012, les 4 lignes de tramway de Montpellier Agglomération passent à Saint-Roch et transportent près de 300 000 voyageurs par jour. Avec son réseau de transports en commun, Montpellier Agglomération assure la desserte directe de 75 % de sa population.

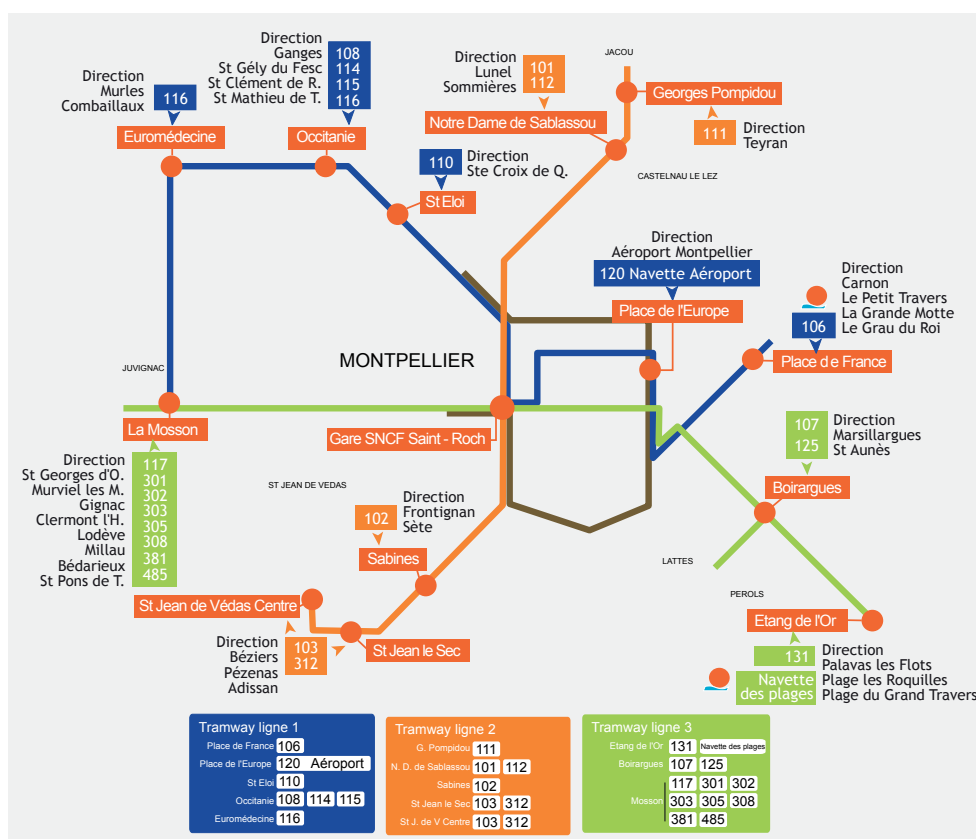
Avec les bus et le service Vélomagg', c'est l'ensemble de l'agglomération de Montpellier qui est desservie depuis Saint-Roch.



Devenir la porte d'entrée de l'Hérault

- > 25 des 68 lignes de cars Hérault Transport relient tous les jours Montpellier aux principales communes de l'Hérault grâce au financement du Département.
- > Tout l'Hérault à 1 euro ! Quelle que soit la ligne d'Hérault Transport utilisée ou la distance parcourue, un carnet de 10 tickets Hérault Transport coûte 10 euros. De plus, tous les titres Hérault Transport disposent d'une option TAM, qu'elle soit intégrée ou proposée en supplément.
- > Le Car à Haut Niveau de Service reliera rapidement le cœur d'Hérault (Lodève, Gignac, Clermont-l'Hérault notamment) à Montpellier grâce à des dessertes de cars plus importantes et des pôles d'échanges dans les villes de Gignac, Lodève et Clermont-l'Hérault. Une action du Département de l'Hérault.
- > Plus de 5 000 km de routes départementales créées et entretenues par le Département de l'Hérault.

CONNEXION TRAMWAYS - LIGNES HÉRAULT TRANSPORT



UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL QUI RÉPOND À DEUX GRANDS OBJECTIFS

> Organiser l'intermodalité en connectant harmonieusement tous les modes de déplacement.

Faciliter et simplifier l'accès aux quais, aux transports ferroviaires régionaux, aux lignes TGV, Corail Intercités, aux transports urbains, aux taxis, aux véhicules particuliers et, bien sûr, aux modes doux de transport.

> Rendre le bâtiment voyageurs et ses services plus fonctionnels par l'intermodalité.

Le bâtiment voyageurs distribue les flux piétons vers les différents modes de transport.

Les services aux voyageurs, les commerces et locaux d'exploitation sont visibles et accessibles à toute personne.

3/ S'ASSOCIER AUX PROJETS URBAINS DE LA ZAC QUARTIER NOUVEAU SAINT-ROCH ET D'EXTENSION DU CENTRE-VILLE

La ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch est un vaste projet de requalification urbaine du quartier de la gare. Ce projet répond aux besoins d'intermodalité des transports et de rénovation urbaine.

Cette extension, sur 15 ha du centre vers le sud-ouest, comprend :

- > 2 hôtels.
- > Un parking public de 800 places.
- > 800 logements.

- > Des commerces et des bureaux.
- > Un parc paysager d'1,2 hectare.

La ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch s'inscrit elle-même dans un projet d'extension du centre-ville mené par la Ville. Il se structure sur un axe de développement et de renouvellement urbain comprenant la requalification du site de l'hôtel de Ville (ZAC Pagézy), l'espace du Guesclin, l'extension et la modernisation de la gare, la ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch et le quartier de la Restanque.

La Ville de Montpellier a concédé à la SERM, Société d'Aménagement de la Région Montpellieraise, l'aménagement de la ZAC Quartier Nouveau Saint-Roch par délibération du Conseil Municipal du 4 mai 2009.





UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL AU SERVICE DES VOYAGEURS ET DES HABITANTS

Les installations de la gare Montpellier Saint-Roch, saturées et vieillissantes, ne répondaient plus aux besoins de confort des voyageurs. Aujourd'hui, dotée d'équipements de nouvelle génération, exemplaire en matière d'accessibilité, elle devient plus spacieuse et lumineuse et répond aux attentes de tous.

UNE GARE FACILE D'ACCÈS

- > **Dépose-minute et stationnement courte durée** dans le parking public situé en face de la gare.
- > **Dépose instantanée** sur le pont de Sète.
- > **Station taxis.**
- > **Station Vélomagg'.**
- > **Des accès piétons** en plus grand nombre :
 - parvis de la façade historique, place Gilbert,
 - parvis de la rue Jules Ferry, avec deux escaliers monumentaux,
 - parvis du Pont de Sète,
 - rue des Deux Ponts,
 - passerelle du Pont de Lattes.
- > **4 lignes de tramway** de Montpellier Agglomération desservant la gare.
- > **6 lignes de bus TAM.**
- > **Parking public** de 800 places.

UNE ARCHITECTURE INNOVANTE ET ÉCO-RESPONSABLE

- > **Confort** des occupants.
- > **Effizienz énergétique** du bâtiment.

- > **Performance** sur l'entretien et la maintenance.

Des toitures végétalisées

Elles offrent une insertion douce dans le paysage urbain et constituent un dispositif de récupération des eaux de pluie. C'est un retour de la biodiversité urbaine grâce à la création de cet espace vert dans un univers où le minéral domine actuellement.

Une couverture translucide et isolante

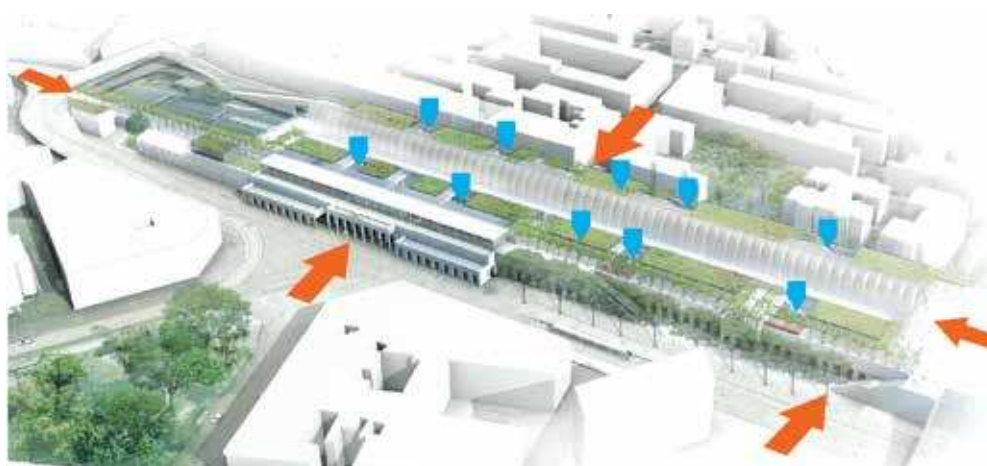
La couverture du hall supérieur est réalisée dans une membrane souple translucide. Sa forme en coussins gonflés d'air, capables aussi de moduler les apports solaires, permet d'éviter le recours au chauffage en hiver et à la climatisation en été.

Plus de lumière

La couverture du niveau supérieur et la réalisation des puits de lumière sur les quais offrent une ambiance lumineuse naturelle sans apport d'éclairage artificiel.

Plusieurs innovations architecturales font de Montpellier Saint-Roch une gare qui apportera des réponses adaptées aux préoccupations environnementales.

Des essences méditerranéennes variées ponctueront les circulations au niveau supérieur en offrant des espaces d'attente ombragés sous une succession de treilles.



➔ Accès principaux

➡ Accès aux quais

UN PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL AU SERVICE DES VOYAGEURS ET DES HABITANTS

L'ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

- > 5 accès depuis la ville.
- > Une gare en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité.
- > Doublement des accès aux quais par ascenseurs, escalators et escaliers.
- > 8 ascenseurs pour un maximum de confort et d'accessibilité.

LE CONFORT ASSURÉ

- > Une surface de hall doublée.
- > Des espaces d'attente intérieurs.
- > Des terrasses extérieures ombragées.
- > Des puits de lumière pour un éclairage naturel sur les quais.

DES CONNEXIONS ÉTENDUES

- > Un lieu central où tous les modes de transport se connectent : trains, tramways, bus urbains et cars, vélos, taxis...

DES SERVICES ET DES COMMERCES DÉVELOPPÉS

- > Une Boutique Voyage plus conviviale.
- > Des services aux voyageurs.
- > Des commerces du quotidien.
- > De nouvelles offres de restauration.
- > Des magasins de prêt-à-porter, mode, hygiène et beauté.





Mardi 2 décembre 2014 : INAUGURER LE NOUVEAU VISAGE DE LA GARE MONTPELLIER SAINT-ROCH

Depuis le 17 octobre 2014, les voyageurs de la gare Montpellier Saint-Roch entrent dans un nouveau monde de mobilités... et c'est ce nouveau monde de mobilités que les partenaires, tous réunis, célèbrent mardi 2 décembre 2014 à 12h.

UNE INAUGURATION AU CŒUR DE LA GARE, OUVERTE À TOUS

Les partenaires du projet ont souhaité associer les utilisateurs et clients de la gare à cette inauguration festive, sans perturber leur voyage, mais en leur offrant une déambulation artistique chorégraphiée par Yann Lheureux, artiste montpelliérain reconnu au-delà de nos frontières et programmé lors du dernier festival Montpellier Danse.

Soutenu par les collectivités territoriales associées au projet, Yann Lheureux éprouve création après création la

problématique de l'ici et de l'ailleurs. Les notions de territoire, d'identité et de diversité, en lien avec le monde urbain, sont des questions récurrentes dans le parcours du chorégraphe qui se donne, à travers cette performance, l'objectif de magnifier la gare et son « cœur mobilités » par l'art, en offrant un moment esthétique significatif, sensible et généreux.

La déambulation artistique met en exergue l'architecture de la gare et valorise la diversité de ses services et de ses publics.

« Une célébration qui transporte les publics dans un lieu dédié au transport public. »

« Une diversité de générations, d'origines, de professions, de pratiques, de looks, de provenances et de destinations, qui illustre le lieu d'échanges et de rencontres qu'est la gare Montpellier Saint-Roch. »

Les partenaires présents :

Pierre de Bousquet

Préfet de la région Languedoc-Roussillon
Préfet de l'Hérault

Damien Alary

Président de la Région
Languedoc-Roussillon

André Vezinhet

Président du Conseil général de l'Hérault
Conseiller général
du canton de Montpellier IX

Philippe Saurel

Maire de la Ville de Montpellier,
Président de la Communauté
d'Agglomération de Montpellier

Patrick Trannoy

Directeur général adjoint
de Réseau Ferré de France

Guillaume Pepy

Président de SNCF

Patrick Ropert

Directeur de
SNCF Gares & Connexions

PROGRAMME

12h00 Découverte institutionnelle du nouveau visage de la gare Montpellier Saint-Roch.

12h15 « Gare à vous », déambulation artistique chorégraphiée par la Compagnie Yann Lheureux pour investir et mouvoir le nouvel espace offert par la nef.

12h30 Inauguration officielle et discours des partenaires.

13h00 Apéritif



Instinct © Sileks



Instinct © Y. Lheureux

Tony Thich © Litt & Shao

Mardi 2 décembre 2014 :
INAUGURER LE NOUVEAU
VISAGE DE LA GARE
MONTPELLIER SAINT-ROCH

YANN LHEUREUX, UN CHORÉGRAPHE MONTPELLIÉRAIN AU CŒUR DE LA DIVERSITÉ ET MOBILITÉ URBAINES

La Compagnie Yann Lheureux, créée en 1994, est à présent bien ancrée dans le paysage chorégraphique national et international. Son chorégraphe poursuit son engagement qui le mène à investir différents territoires en tissant des liens étroits avec des artistes et opérateurs issus d'autres pays (Espagne, Allemagne, Canada, Tunisie, Maroc, Corée du Sud, océan Indien, Afrique du Sud...) et d'autres horizons artistiques (théâtre, vidéo, multimédia...), pour des temps de recherches et de créations.

En juin 2003, la compagnie s'implante à « l'Atelier » (lieu de résidence), situé au centre ville de Montpellier. Yann Lheureux et sa compagnie poursuivent une recherche croisant les écritures et questionnent



les notions de territoire et d'identité.

Par le biais de tous les éléments scéniques à disposition, avec en premier lieu le corps qui reste déterminant, le travail chorégraphique permet avec force de créer des univers sensibles, des territoires singuliers, des mondes nouveaux...

ZOOM SUR « GARE À VOUS »

> **Une déambulation artistique** de 30 personnes forme une boucle (un aller-retour du pont de Lattes au centre de la nef), dévoilant les perspectives offertes par la nef. Le long de ce parcours, des relations chorégraphiques et musicales s'inventent, s'égrènent et se composent : avec ces différents micro événements tels des échappées, le public assistera à des moments où sensibilité, prouesse et générosité se côtoieront, afin de prendre possession du nouveau lieu, pour que chacun puisse se l'approprier, à sa façon.

> **Une partition musicale** qui relie bande son diffusée en direct, flutiste et intervention chantée, offrant des moments sonores impromptus en direct.

> Des artistes d'excellence dans leurs disciplines respectives :

- **Tony Thich, performer Yamakasi**, nous plonge au cœur de sa pratique, partageant en direct ses élans fulgurants et ses réserves intimes.

- **Guillaume Barbaz**, alias Skali, performeur de roller et vice-champion du monde de slalom, nous invite à découvrir un style inimitable.

- **Le Septet Instinct** crée un espace où chacun s'affirme dans sa différence et un univers dans lequel ils réapprennent à être ensemble : sept danseurs se croisent et se décroisent dans une course frénétique, tentant ensemble de se joindre en un seul et même mouvement, partageant l'urgence de ce moment.

- **Jean Bulhon, top 5 français de la discipline du Flatland**, déjoue les règles et usages à la faveur de ce « duo-duel » avec son BMX : des instants suspendus cèdent le pas à des moments de virtuosité.

- **Et aussi** : des artistes d'horizons divers, un performeur de claquettes, des danseurs de hip-hop, une flutiste chanteuse... De ces groupes chorégraphiés émanent des mouvements type happening dans la foule.

> **Des figurants talentueux** recrutés parmi les élèves de l'Atelier Yann Lheureux reflètent la diversité des usagers de la gare : femme et homme avec poussette, retraités, étudiants, touristes, voyageurs d'affaire, enfants, etc.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

L'ÉTAT AGIT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

La rénovation et l'agrandissement de la gare de Montpellier Saint-Roch privilégient la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique de cette gare au sein d'une architecture moderne et innovante. Cette opération participe ainsi pleinement à la transition écologique. Elle fait aussi de cette gare la clé de voute du nouveau quartier Saint-Roch, cœur de la ville de Montpellier.

L'État joue un rôle majeur de pilote des politiques publiques, d'animation des initiatives et de coordination des acteurs au niveau des territoires.

Dans le domaine des transports, l'État s'investit aux côtés des collectivités locales et des grands opérateurs ferroviaires (SNCF, RFF), à travers :

- le développement des transports collectifs pour favoriser une mobilité douce et moins polluante avec la création de véritables pôles d'échanges multimodaux,
- la maintenance et la modernisation des infrastructures existantes participant à la sécurité des personnes et des biens,
- les grands chantiers ferroviaires (Contournement Nîmes Montpellier, Ligne Nouvelle Montpellier Perpignan, gares) pour offrir une alternative à la route.

L'État, au côté des collectivités, s'est attaché pendant toutes les phases d'études et de réalisation du pôle d'échanges multimodal, à ce que la continuité de la chaîne des transports soit parfaitement assurée dans le périmètre de la gare de Montpellier Saint-Roch.

L'État a veillé à la bonne prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap. La création d'une deuxième batterie d'ascenseurs de grande capacité du côté du pont de Sète et la mise aux normes des quais permettent de répondre à la demande des associations et d'être en conformité avec la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Au titre du prochain Contrat de plan État-Région 2015-2020, l'État prévoit de consacrer 50,2 M€ à l'amélioration du réseau ferroviaire du Languedoc-Roussillon.

CONTACTS

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement
et du Logement Languedoc-Roussillon

www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Presse
Muriel CHAUVEL
04 34 46 63 68

muriel.chauvel@developpement-durable.gouv.fr

Technique
Olivier DOMANGE
04 34 46 65 44

olivier.domange@developpement-durable.gouv.fr



La Région mène une politique des transports cohérente et ambitieuse

Depuis 2004, la Région se mobilise pour faire du Languedoc-Roussillon un territoire durable, exemplaire, solidaire, compétitif, à haute valeur ajoutée et possédant une envergure à la fois nationale, européenne et internationale. A ce titre, la politique régionale menée en matière de transports se veut ambitieuse, innovante et au bénéfice des citoyens.

Ainsi, depuis dix ans, l'action de la Région porte à la fois sur :

1. Le maintien en bon état et le développement de nouvelles infrastructures : convaincue que le ferroviaire peut être une pierre angulaire du développement durable, la Région prépare l'avenir, comme en attestent son engagement dans le dossier de la grande vitesse (d'abord entre Nîmes et Montpellier, puis jusqu'à Perpignan) ainsi que son implication dans le Contrat de plan État-Région, avec des projets financés dans chaque département.

2. Une desserte au plus près du territoire : persuadée que le transport ferroviaire constitue une armature indispensable pour que la chaîne du voyage fonctionne et offre une solide alternative à la voiture (depuis 2007, l'offre en train régional a augmenté de près de 20 %), la Région met un point d'honneur à faire vivre le train et à le connecter aux autres réseaux. Encourageant les autres acteurs du transport (Départements et Autorités Organisatrices de Transport urbaines) à s'inscrire dans cette même dynamique, la Région accompagne notamment l'émergence de pôles d'échanges multimodaux performants.

➤ Premier financeur du Pôle d'Echanges Multimodal Saint-Roch à Montpellier, premier contributeur parmi les collectivités des futurs PEM de Montpellier Sud de France et de Nîmes, la Région pilote aussi à titre expérimental le PEM de Baillargues en menant les études, la conception et la réalisation de cet équipement remarquable en termes d'éco-durabilité et qui offre depuis décembre 2013, avec 40 arrêts par jour, un haut niveau de service entre Montpellier et Nîmes. La fréquentation est au rendez-vous. Elle a augmenté de près de 700 % depuis sa mise en service.

3. La mise à disposition de projets innovants : parce que le dispositif du Train à 1 € est inédit en France et qu'il constitue une réponse concrète à la baisse du pouvoir d'achat des habitants, la Région a procédé au lancement progressif de 5 premières lignes en 2011 et 2012, dans chacun des 5 départements du Languedoc-Roussillon. Le 5 janvier 2015, un pas de plus sera effectué dans l'expérimentation du Train à 1 € sur toute la région. Chacun pourra voyager, selon certaines conditions, pour 1 € sur le réseau régional de transport grâce à un site de vente dédié sur Internet.

Les chiffres clefs :

1/ Trafic en gare de Montpellier St Roch :

- Desserte : 19 500 arrêts de trains régionaux/an
- Fréquentation : 7 969 406 usagers/an

2/ Sur l'ensemble du réseau régional :

- Desserte : 61 000 trains régionaux Languedoc-Roussillon/an
- Fréquentation : 22 600 usagers/jour

3/ Matériel roulant : 253 M€ d'investissement depuis 2004, pour un parc 100 % neuf ou rénové depuis 2012

Inauguration du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) Saint-Roch

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de mobilité durable, le Conseil général de l'Hérault a participé à hauteur de 6 millions d'euros à la création du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de la gare Saint-Roch.

Le symbole d'une intermodalité réussie.

Ce nouvel équipement constitue l'une des portes d'entrée du département de l'Hérault et permet de faciliter les liaisons avec le réseau départemental Hérault Transport via les pôles d'échanges du tramway et ainsi irriguer l'ensemble du territoire héraultais.

La finalité du dispositif (faciliter les pratiques intermodales et favoriser les modes alternatifs à la voiture individuelle) est en phase avec les orientations et les actions du Conseil général en faveur du développement durable.

Avec Hérault Transport, tout l'Hérault à 1 euro !

Le réaménagement de la gare Saint-Roch permet aux voyageurs d'accéder facilement et rapidement à d'autres modes de transport collectif tels que le tramway et les autocars Hérault Transport (via 13 points de connexion placés à la périphérie de la ville).

Créé en 2003 à l'initiative du président du Conseil général, Hérault Transport, syndicat mixte, gère les transports collectifs interurbains et les transports scolaires du département de l'Hérault.

Grâce à une politique de tarification unique quelle que soit la ligne d'Hérault Transport utilisée ou la distance parcourue (10€ le carnet de 10 tickets), le Conseil général rend l'ensemble du territoire

accessible à tous, favorisant ainsi le développement de l'économie, du tourisme et de l'emploi. Avec la carte Zazimut, tous les élèves de l'Hérault ont la possibilité de circuler librement sur l'ensemble du département, même en dehors des jours scolaires.

Les actions du Conseil général en faveur de l'aménagement durable du territoire

Sur tout le territoire, le Département œuvre pour faciliter la mobilité des Héraultais : aménagement du réseau routier départemental, transport collectif interurbain et transport scolaire hors périmètre urbain sont au nombre des actions directes dont il a la responsabilité, en plus de participer au financement d'autres modes de transport tels que le tramway (74 M€ investis dans les travaux des lignes 1, 2 et 3 du tramway de Montpellier), le train et l'avion (aéroports de Béziers et Montpellier).

Hérault Transport, c'est :
- un budget de **40 M € / an**
- **630 véhicules** affrétés
- **64 lignes** régulières
- **12,5 M de voyageurs / an**
- **50 000 élèves / jour**

100 M€ sont dépensés chaque année pour la construction, l'entretien et la sécurisation des 4918 km de routes départementales. Appliquée à tout nouveau projet routier depuis 2010, la démarche "route durable" a pour objectif de satisfaire les besoins de déplacement des usagers en limitant l'impact des travaux et des infrastructures sur l'environnement, en respectant les territoires traversés et en incluant un accompagnement paysager de qualité. Ces aménagements routiers sont systématiquement mis en interrelation avec des modes de transport doux ou collectifs : création de parkings relais "covoiturage", de pôles d'échange et de nouvelles gares routières (notamment sur l'axe structurant reliant Montpellier à Lodève), développement de 550 km d'itinéraires cyclables et de 47 km de voies vertes...

Contacts presse

Isabelle Labadiole / 04 67 67 69 44 / ilabadiole@cg34.fr
Justine Landais / 04 67 67 73 52 / jlandais@cg34.fr

Pour l'aménagement durable du territoire,
le Département est là !

herault.fr





VILLE ET AGGLOMÉRATION DE MONTPELLIER MAIN DANS LA MAIN, AU SERVICE DES MONTEPPELLIÉRAINS ET HABITANTS DE LA FUTURE MÉTROPOLE

La Ville et l'Agglomération de Montpellier ont participé à hauteur de 12 millions d'euros au financement de l'opération d'extension et de modernisation de la Gare Saint-Roch. Ce pôle d'échanges intermodal, situé au cœur de la ZAC Nouveau Saint-Roch, est une opération de renouvellement urbain de grande ampleur, conçue en plein centre-ville.

LA VILLE, AU CŒUR DES ÉCHANGES: LA MÉTAMORPHOSE DE LA GARE ET LA CRÉATION DU QUARTIER NOUVEAU SAINT-ROCH

La mairie de Montpellier construit et rénove la ville pour assurer le confort de tous et favoriser son attractivité. Ses grands projets urbains prévoient notamment la construction d'écoquartiers et la réparation des quartiers existants. À ce titre, l'aménagement du Nouveau Saint-Roch constitue la plus importante opération d'aménagement lancée en centre-ville depuis la réalisation d'Antigone.



Le Nouveau Saint Roch est une opération de renouvellement urbain qui se développe au sud de la gare, sur d'anciens terrains ferroviaires, autour d'un nouveau parc de 1,2 hectares. Ce projet de création d'un nouveau quartier au centre-ville est en parfaite cohérence avec l'extension et la modernisation de la gare Saint Roch inaugurée ce jour. La gare constitue avec les 3 lignes de tramway un pôle d'échange intermodal de centre-ville (parking pour véhicules légers et vélos, TGV, TER, tramways, bus).

« Aujourd'hui, la Ville exige une conception élargie des espaces publics. Les trois éléments majeurs du projet : la gare et sa nouvelle place, le parc. » - Paul Chemetov et Emmanuel Nebout, architectes



Élément fédérateur et structurant du cœur de ville, ce Nouveau Saint-Roch permettra la requalification et la redynamisation des quartiers environnants en terme d'espace public et de commerce. Cette ZAC, comprenant la création d'environ 1500 logements, de bureaux, de commerces et d'un parc public d'environ 1,2 ha, doit ainsi contribuer à une véritable métamorphose du centre-ville de Montpellier, dans une optique d'équilibre du territoire.

Point clé de la réussite, une vaste concertation publique a été lancée auprès des associations et habitants de quartier.



Assurer à Montpellier et à son Agglomération, future métropole, un développement harmonieux, c'est conforter son attractivité et relever le grands défis de demain



MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE : VERS UNE MÉTROPOLE INTERCONNECTÉE

Montpellier Agglomération aménage son territoire durablement, privilégiant la qualité de vie de ses habitants. La politique de mobilité y tient une place majeure, permettant la connexion de la future Métropole à toutes les échelles : locale, régionale, nationale et internationale. En articulant son réseau de transports en commun autour de la gare Saint-Roch, elle assure des déplacements facilités vers les communes et le centre du territoire métropolitain.

Une Métropole en réseau

Au cœur de l'arc méditerranéen, entre Barcelone, Marseille et Toulouse, les coopérations de la future Métropole avec ses communes et communautés d'agglomération voisines sont naturellement amenées à se développer dans un quotidien toujours plus connecté. Pour aménager ses connexions et faciliter les déplacements locaux, régionaux et inter-régionaux, **Montpellier Agglomération élabore un Schéma Directeur de la Mobilité Multimodale**. A l'horizon 2020, ce schéma stratégique, intégrant les principes des grands programmes d'aménagement du territoire, articulera les différents moyens de transports : contournements routiers, trains, tramway, bus, covoiturage, autopartage, vélo. Comme le Plan de Déplacement Urbain, il a pour objectif de répondre à 3 défis qui se poseront à la population dans les années à venir : environnemental, économique et social afin de limiter le coût de l'énergie, et démographique pour offrir une ville accessible à tous.

Le PEM Saint-Roch est l'un des **maillons essentiels de cette chaîne de transports** en plein développement. La desserte d'une gare qui accueille chaque année 6,7 millions de voyageurs, en plein cœur de la capitale régionale, par l'ensemble des modes de transport permet aux usagers de se déplacer facilement à leur arrivée. Avec son réseau de transports en commun, TaM, Montpellier Agglomération a mis en

place 4 lignes de tramway, 6 lignes de bus et 1 station VéloMagg[®] à proximité immédiate de la gare pour les voyageurs qui souhaitent se rendre à la gare ou qui y arrivent.

Les transports en commun accessibles à tous

Mise en œuvre au 1^{er} septembre 2014, la nouvelle grille tarifaire de TaM a instauré la tarification à 1€ et la réduction de l'abonnement annuel pour les jeunes. Elle a rencontré l'adhésion des usagers avec une hausse de 6% des abonnements depuis le 1^{er} septembre, et notamment celle des jeunes avec une hausse de plus de 9%. Le ticket 10 voyages à 10€ a, pour sa part, vu ses ventes croître de 50%.

Montpellier Agglomération gère aujourd'hui un réseau de transports en commun sur lequel **300 000 voyages sont effectués chaque jour**.

DES TRANSPORTS POUR TOUS

- **300 000 voyages jour, soit 70 millions par an**, sur le réseau TaM
- **4 lignes de tramway, 36 lignes de bus, 52 stations VéloMagg[®] et 1 800 vélos, 17 parking relais**
- **8 000 abonnés au service de Transport à la Demande qui dessert 15 communes de l'Agglomération**
- **En septembre 2015, une nouvelle ligne de bus qui desservira Murviel-lès-Montpellier et sera en correspondance avec les lignes 1 et 3 de tramway à la Mosson**

Contact presse Ville de Montpellier

Mélanie LEIRENS
Port. 06 21 36 68 11
melanie.leirens@ville-montpellier.fr

Contact presse Montpellier Agglomération

Frédérique Touraine
04 67 13 60 20 - 06 75 92 55 25
f.touraine@montpellier-agglo.com



GARES & CONNEXIONS

WWW.GARES-CONNEXIONS.COM

Dirigée par Patrick Ropert depuis octobre 2014, Gares & Connexions est l'activité SNCF dédiée tout spécialement à la gestion et à la valorisation des 3000 gares voyageurs du réseau (depuis avril 2009).

Ses missions se concentrent sur trois priorités : **Rénovation, développement, investissements :**

- Promouvoir la qualité au service des voyageurs, des transporteurs et de la ville en facilitant l'accès à la gare, à l'information à distance et en gare, en accentuant la fluidité des cheminements, la lisibilité des espaces et le confort.
- Accueillir tous les opérateurs ferroviaires et autres modes de transport, et leur garantir un accès équitable et transparent à l'ensemble des installations et services en gare.
- Réaliser les investissements nécessaires au développement des trafics pour améliorer le quotidien des voyageurs et accompagner les mutations urbaines.

Gares & Connexions et ses partenaires prennent part activement à la valorisation du patrimoine des gares et au développement de leurs périmètres urbains et péri urbains.

Avec l'arrivée de nouveaux opérateurs de transport sur le marché et une fréquentation grandissante, la gare est au cœur des enjeux de mobilité durable. Elle est un espace de multimodalité en plein essor où se concentrent une multitude de services à destination des voyageurs comme des riverains. Un lieu de vie à part entière qui répond aux attentes des clients et enrichit leur temps d'attente.

À l'affût des tendances, des envies et des besoins, Gares & Connexions déploie des espaces de services, de vente, de restauration et d'information et crée aussi l'événement lorsque la culture entre en gare.

Expositions, spectacles, installations sonores, la gare se fait l'écho de sa ville, de sa région et revendique les richesses de son territoire.

CHIFFRES CLÉS 2013

- 3 029 gares de voyageurs
- 2 milliards de voyageurs par an
- 2 millions de m² d'espaces d'accueil, de vente et bureaux, dont 180 000 m² de commerces
- 14 000 agents au service des voyageurs dans les gares

2 FILIALES

AREP, en charge de l'architecture, l'urbanisme, l'ingénierie et le design,

et A2C qui commercialise les espaces en gare et qui a en charge la gestion administrative des contrats de location.

CONTACT PRESSE

Anne Clergeot-Silvestre
Responsable des Relations Medias
anne.clergeot@sncf.fr
Tél. 01 80 50 92 19 / Mob. 06 12 43 25 32



SNCF EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



365 TRAINS PAR
JOUR DONT 193 TER
22 500 UTILISATEURS
QUOTIDIENS DU TER

1 350 KM
DE LIGNES
DONT **300 KM**
SUR LE LITTORAL



8 MILLIONS
de voyageurs TGV /an



4 300
COLLABORATEURS

5
DÉPARTEMENTS



BILLET À 1€
SUR 5 LIGNES



138
GARES
ET HALTES

Contact presse :

Patrice Aiello 04 99 74 12 91

patrice.aiello@sncf.fr

RESEAU FERRE DE FRANCE, POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE DU RESEAU ET DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Réseau Ferré de France développe, modernise et commercialise l'accès au réseau ferré dans une logique de solidarité du territoire. RFF est le garant de la sécurité et de la performance de 30 000 km de lignes, dont 2000 de LGV avec 800 km supplémentaires en 2017. Deuxième investisseur public français, comptant 1 600 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 5,69 milliards d'euros en 2013, RFF fait de la maintenance et de la modernisation de l'infrastructure existante sa priorité stratégique. RFF pilote à cet effet un grand plan de modernisation (+ de 2,5 Mds et + de 1000 chantiers / an) avec une priorité donnée aux trains du quotidien roulant sur le réseau classique. Au 1^{er} janvier 2015, RFF deviendra SNCF Réseau (suite à la réforme ferroviaire regroupant SNCF Infra, DCF et RFF au sein du groupe SNCF) pour améliorer la qualité de service de ses clients, parvenir à l'équilibre financier de ses activités d'ici 2020 et renforcer la qualité des déplacements de 5 millions de voyageurs et 400 000 tonnes de marchandises par jour.



« L'accessibilité de tous au réseau ferré dans des conditions égales est, pour RFF, un enjeu de société majeur. Parce-que nous sommes tous, un jour, amenés à voyager avec des enfants ou à marcher avec des béquilles, RFF s'attache à mettre en place des solutions indispensables à certains et utiles à tous. » Karim Touati, Directeur Régional de RFF en Languedoc-Roussillon



Dans les gares, Réseau Ferré de France est propriétaire des voies ferrées, des quais, des ouvrages permettant l'accès aux trains : passerelles, passages souterrains, passages piétonniers.

L'accessibilité aux services de transports collectifs est l'affaire de tous, et notamment pour les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. C'est une responsabilité que Réseau Ferré de France en Languedoc-Roussillon relève en se donnant un objectif concret : mettre progressivement aux normes les points d'arrêts retenus comme prioritaires.

Les travaux d'amélioration sont d'ores et déjà mesurables à travers les investissements réalisés et les projets à venir. Les gares de Vergèze-Codognan, Perpignan et Lézignan-Corbières notamment, ont vu des travaux d'amélioration de l'accessibilité. Dernièrement, ce sont les gares de Lunel, Baillargues et Montpellier Saint-Roch qui ont été mises aux normes d'accessibilité. Dans les prochaines années, les grandes gares de la région verront des travaux de modernisation.

3,7 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENT SUR LE PERIMETRE DE RESEAU FERRE DE FRANCE POUR RENDRE LE RESEAU ACCESSIBLE A TOUS EN GARE SAINT-ROCH

Réseau Ferré de France est maître d'ouvrage des travaux de modernisation des accès au réseau ferré en gare Saint-Roch. 3,7 Millions d'euros ont été ainsi investis par Réseau Ferré de France à hauteur de 59% soient 2,205 M€, l'Etat 24% soit 0,875 M€, et la Région Languedoc-Roussillon 17% soit 0,625M€, dans un objectif de sécurité, de fiabilité et de confort pour tous les voyageurs. Le programme des travaux comprend le rehaussement des quais, la pose de bande d'éveil à la vigilance sur les quais, la modernisation du passage souterrain et des escaliers fixes desservant les quais où l'on améliorera l'ambiance visuelle pour faciliter l'accès des personnes déficientes visuelles.

CONTACT

Valérie Durand : 04 99 52 21 84 / 06 76 45 02 33
valerie.durand@rff.fr

